

REMISE EN GLACE DE LA PATINOIRE : UN CHOIX RESPONSABLE FACE AUX RESTRICTIONS

De l'eau du Nauticum pour remplir la Patinoire... Il fallait y penser, l'Agglo l'a fait !

Suite à l'arrêté préfectoral du 29 juillet 2025 portant restriction temporaire des usages de l'eau, **Roannais Agglomération** n'a pu, comme chaque année, effectuer **la remise en glace de la patinoire** via l'eau du réseau. Une solution technique inédite, validée par l'ARS, a été trouvée : pour la première fois, **la glace sera créée en utilisant les eaux de récupération des bassins du Nauticum !**

Dans le cadre de la convention MADS signée avec la Ville de Roanne, **les agents municipaux ont transporté, via un camion-citerne, le volume d'eau ainsi prélevé jusqu'à la patinoire - 90 m³ - où la remise en glace s'effectue toute cette semaine** pour une piste opérationnelle à compter du 25 août. Aussi, **deux arrosages quotidiens déversent 12 à 15 m³ d'eau sur la piste**. Objectif ? Offrir une piste opérationnelle à compter du 25 août prochain, et permettre la reprise des entraînements des clubs résidents de patinage et de hockey sur glace.

Un choix responsable face aux restrictions d'eau

En cette période de restriction d'eau, Roannais Agglomération réaffirme son engagement à concilier sobriété des ressources et maintien des services publics pour tous. La patinoire, équipement communautaire majeur pour la pratique sportive, va être remise en glace afin de permettre :

- o aux élèves du territoire de poursuivre leurs activités sportives dans le cadre scolaire,
- o aux clubs utilisateurs (CHR et CRPA) de reprendre leurs entraînements en vue de la prochaine saison 2025-2026,
- o et à l'ensemble des usagers de retrouver cet espace de sport et de loisirs.

Un procédé innovant pour limiter l'impact sur la ressource

Consciente des enjeux liés à la sécheresse, l'Agglo a choisi une solution technique inédite, validée par l'ARS : réutiliser les eaux grises issues du Nauticum pour alimenter la remise en glace. Cette eau, déjà utilisée et récupérée dans le cadre du fonctionnement du Nauticum, permet d'éviter un prélèvement supplémentaire sur le réseau d'eau potable. Ce choix s'inscrit dans la continuité des actions menées par la collectivité en faveur d'une gestion raisonnée des ressources naturelles.

Un équilibre entre préservation et service public

ROANNAIS AGGLOMÉRATION COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour Yves Nicolin, président de l'Agglomération, « *il était essentiel de trouver un compromis entre le respect des restrictions d'eau et le maintien de l'accès aux équipements sportifs, en particulier pour les jeunes du territoire. Grâce à cette solution innovante, nous répondons aux attentes des usagers tout en réduisant l'impact environnemental de la remise en glace* ».

Votre contact

Yannick Vernay

Attaché de presse

Roannais Agglomération

04 77 23 20 37

yvernay@roannais-agglomeration.fr